

## MasterTop SRS 71TC

Version 2.0      Date de révision: 03/29/2021      Numéro de la FDS: 000000260447      Date de dernière parution: 12/04/2020  
Date de la première version publiée: 12/04/2020

---

**SECTION 1. IDENTIFICATION**

Nom du produit : MasterTop SRS 71TC  
Code du produit : 000000000056426332 000000000056426332  
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

**Détails concernant le fabricant ou le fournisseur**

Nom du fournisseur : MBSCS Canada, Inc.  
Adresse : 7111 Syntex Drive, 3rd Floor  
Mississauga ON L5N 8C3  
Numéro d'appel d'urgence : ChemTel: +1-813-248-0585;

**Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation**

Utilisation recommandée : Produit chimique pour la construction  
Restrictions d'utilisation : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

---

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux**

Liquides inflammables : Catégorie 2  
Toxicité aiguë (Oral(e)) : Catégorie 4  
Corrosion cutanée/irritation cutanée : Catégorie 2  
Sensibilisation cutanée : Catégorie 1B  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : Catégorie 3 (Système respiratoire)  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée (Oral(e)) : Catégorie 2 (Reins)  
Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique : Catégorie 2

**Éléments d'étiquetage SGH**

## MasterTop SRS 71TC

Version 2.0      Date de révision: 03/29/2021      Numéro de la FDS: 000000260447      Date de dernière parution: 12/04/2020  
Date de la première version publiée: 12/04/2020

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.  
H401 Toxique pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence :

**Prévention:**

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P260 Ne pas respirer les poussières ou brouillards.  
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P241 Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant.  
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
P264 Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation.  
P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.  
P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

**Intervention:**

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ Se doucher.  
P314 Consulter un médecin en cas de malaise.  
P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.  
Rincer la bouche.  
P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.  
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver

## MasterTop SRS 71TC

Version 2.0      Date de révision: 03/29/2021      Numéro de la FDS: 000000260447      Date de dernière parution: 12/04/2020  
 Date de la première version publiée: 12/04/2020

avant réutilisation.  
 P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser une pulvérisation d'eau, une mousse anti-alcool, une poudre chimique ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.  
 P308 + P311 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

**Stockage:**

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
 P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.  
 P405 Garder sous clef.

**Elimination:**

P501 Eliminer le contenu/récipient dans un point de collecte approprié pour les déchets dangereux.

**Autres dangers**

Aucun(e) à notre connaissance.

**SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Nature chimique : polymères acryliques  
 ester méthacrylique

**Composants**

| Nom Chimique                       | Nom commun/Synonyme                | No.-CAS    | Concentration (% w/w) |
|------------------------------------|------------------------------------|------------|-----------------------|
| méthacrylate de méthyle            | méthacrylate de méthyle            | 80-62-6    | >= 50 - < 75          |
| diméthylacrylate de 1,4-butanediol | diméthylacrylate de 1,4-butanediol | 2082-81-7  | >= 5 - < 10           |
| maléate de dibutyle                | maléate de dibutyle                | 105-76-0   | >= 5 - < 10           |
| 2-hydroxy-4-méthoxybenzophénone    | 2-hydroxy-4-méthoxybenzophénone    | 131-57-7   | >= 1 - < 5            |
| 1,1'-(p-tolylimino)dipropane-2-ol  | 1,1'-(p-tolylimino)dipropane-2-ol  | 38668-48-3 | >= 1 - < 5            |

**SECTION 4. PREMIERS SECOURS**

Conseils généraux : Les secouristes doivent veiller à leur propre protection.  
 Retirer les vêtements souillés.

En cas d'inhalation : Transporter la personne concernée à l'air libre et la faire se reposer au calme.  
 En cas de gêne respiratoire, aider le patient à respirer et consulter un médecin immédiatement.

## MasterTop SRS 71TC

|         |                   |                   |  |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: 12/04/2020              |
| 2.0     | 03/29/2021        | 000000260447      | Date de la première version publiée:<br>12/04/2020 |

|   |   |  |
|---|---|--|
|   |   | En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.   |
| En cas de contact avec la peau                    | : | Laver à fond avec de l'eau et du savon.<br>En aucun cas n'utiliser de solvant.<br>En cas d'irritation, consulter un médecin.   |
| En cas de contact avec les yeux                   | : | laver à fond à l'eau courante pendant 15 minutes en maintenant les paupières écartées, faire procéder à un contrôle par un ophtalmologue   |
| En cas d'ingestion                                | : | Rincer la bouche et ensuite boire 200 - 300 ml d'eau.<br>Ne pas faire vomir car il y a danger d'aspiration.<br>Ne provoquer les vomissements que si cette recommandation provient d'un centre anti-poison ou d'un médecin.   |
| Principaux symptômes et effets, aigus et différés | : | Nocif en cas d'ingestion.<br>Provoque une irritation cutanée.<br>Peut provoquer une allergie cutanée.<br>Peut irriter les voies respiratoires.<br>Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. |
| Avis aux médecins                                 | : | Traiter de façon symptomatique.  |

## SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

|   |   |  |
|---|---|--|
| Moyens d'extinction appropriés                      | : | Poudre sèche<br>Mousse résistant à l'alcool  |
| Moyens d'extinction inappropriés                    | : | jet d'eau  |
| Produits de combustion dangereux                    | : | vapeurs nocives<br>oxydes d'azote<br>fumées<br>noir de carbone<br>oxydes de carbone  |
| Information supplémentaire                          | : | Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.<br>Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.<br>Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes fermées.<br>Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés. |
| Équipements de protection particuliers des pompiers | : | Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.   |

## MasterTop SRS 71TC

|         |                   |                   |  |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: 12/04/2020              |
| 2.0     | 03/29/2021        | 000000260447      | Date de la première version publiée:<br>12/04/2020 |

**SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Assurer une ventilation adéquate.  
Enlever toute source d'ignition.  
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.  
Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile).  
Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie.  
Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).

**SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.  
Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques).  
N'utiliser que de l'équipement antidéflagrant.  
Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation d'aérosols.  
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.  
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.  
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.  
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.  
Ouvrir les fûts avec précaution, le contenu pouvant être sous pression.  
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.  
Les personnes susceptibles d'avoir des problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, des allergies, des maladies respiratoires chroniques ou récurrentes, ne devraient pas être employées dans aucun des procédés dans lequel ce mélange est utilisé.
- Conditions de stockage : Défense de fumer.

## MasterTop SRS 71TC

Version 2.0      Date de révision: 03/29/2021      Numéro de la FDS: 000000260447      Date de dernière parution: 12/04/2020  
 Date de la première version publiée: 12/04/2020

sures      Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. Conserver à l'écart de la chaleur. Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues.

Température de stockage recommandée : < 25 °C

## SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

## Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

| Composants              | No.-CAS | Type de valeur (Type d'exposition) | Paramètres de contrôle / Concentration admissible | Base                                 |
|-------------------------|---------|------------------------------------|---|--------------------------------------|
| méthacrylate de méthyle | 80-62-6 | VME                                | 50 ppm  | ACGIHTLV                             |
|                         |         | VLE                                | 100 ppm   | ACGIHTLV                             |
|                         |         | valeur REL                         | 100 ppm<br>410 mg/m3                              | NIOSH                                |
|                         |         | PEL                                | 100 ppm<br>410 mg/m3                              | 29 CFR<br>1910.1000<br>(Table Z-1)   |
|                         |         | VME                                | 100 ppm<br>410 mg/m3                              | 29 CFR<br>1910.1000<br>(Table Z-1-A) |
|                         |         | STEL                               | 100 ppm<br>410 mg/m3                              | CA AB OEL                            |
|                         |         | TWA                                | 50 ppm<br>205 mg/m3                               | CA AB OEL                            |
|                         |         | TWA                                | 50 ppm  | CA BC OEL                            |
|                         |         | STEL                               | 100 ppm   | CA BC OEL                            |
|                         |         | VEMP                               | 50 ppm<br>205 mg/m3                               | CA QC OEL                            |
|                         |         | TWA                                | 50 ppm  | ACGIH                                |
|                         |         | STEL                               | 100 ppm   | ACGIH                                |

Mesures d'ordre technique : Assurer une ventilation adéquate.

## Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Porter un appareil respiratoire certifié approprié si les limites d'exposition peuvent être dépassées. Porter un masque à filtre de particules / pour vapeurs organiques certifié NIOSH (ou équivalent).

## MasterTop SRS 71TC

Version 2.0      Date de révision: 03/29/2021      Numéro de la FDS: 000000260447      Date de dernière parution: 12/04/2020  
Date de la première version publiée: 12/04/2020

---

## Protection des mains

Remarques : Porter des gants protecteurs résistant aux produits chimiques. Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection de la peau et du corps : Choisir la protection corporelle en fonction du niveau d'activité et d'exposition.  
tablier antistatique

Mesures de protection : Eviter l'inhalation de poussières/brouillards/vapeurs.  
Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.  
Eviter le contact prolongé et intensif avec la peau.  
Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction

Mesures d'hygiène : Lors de l'utilisation, ne pas manger, ni boire, ni fumer.  
Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail.  
Après le travail, veiller à la propreté et au soin de la peau.  
Les gants doivent être contrôlés régulièrement et avant chaque usage. Remplacer si nécessaire (en cas de petites fuites p.ex.).

---

**SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Aspect : liquide

Couleur : bleu clair

Odeur : doux(ce), type ester

Seuil olfactif : non déterminé

pH : Non applicable

Point de fusion : Donnée non disponible

Point de congélation : Donnée non disponible

Point/intervalle d'ébullition : 101 °C

Point d'éclair : 10 °C

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

## MasterTop SRS 71TC

Version 2.0      Date de révision: 03/29/2021      Numéro de la FDS: 000000260447      Date de dernière parution: 12/04/2020  
Date de la première version publiée: 12/04/2020

---

|   |   |  |
|---|---|--|
| Inflammabilité (liquides)   | : | Liquide et vapeurs très inflammables.  |
| Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure | : | 12.5 % (v)   |
| Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure | : | 2.1 % (v)  |
| Pression de vapeur  | : | env. 40 hPa (20 °C)  |
| Densité de vapeur relative  | : | > 1 (20 °C)  |
| Densité relative  | : | Donnée non disponible  |
| Densité   | : | env. 1.0 g/cm <sup>3</sup> (20 °C)   |
| Solubilité(s)   |   |  |
| Hydrosolubilité   | : | env. 20 g/l (20 °C)  |
| Solubilité dans d'autres solvants                                     | : | Donnée non disponible  |
| Coefficient de partage: n-octanol/eau                                 | : | Donnée non disponible  |
| Température d'auto-inflammabilité                                     | : | non déterminé  |
| Température de décomposition  | : | Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées. |
| Viscosité   |   |  |
| Viscosité, dynamique  | : | 30 - 60 mPa.s (23 °C)  |
| Viscosité, cinématique  | : | Donnée non disponible  |
| Propriétés explosives   | : | Non explosif   |
| Propriétés comburantes  | : | Du fait de sa structure, le produit n'est pas classé comme comburant   |
| Point de sublimation  | : | Donnée non disponible  |
| Poids moléculaire   | : | Donnée non disponible  |
| Taux de corrosion du métal  | : | Pas d'effet corrosif sur les métaux attendus.  |

---

**SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**



## MasterTop SRS 71TC

Version 2.0      Date de révision: 03/29/2021      Numéro de la FDS: 000000260447      Date de dernière parution: 12/04/2020  
Date de la première version publiée: 12/04/2020

---

|                                      |   |   |
|--------------------------------------|---|---|
| Réactivité                           | : | Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.             |
| Stabilité chimique                   | : | Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.                              |
| Possibilité de réactions dangereuses | : | Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.  |
| Conditions à éviter                  | : | Chaleur, flammes et étincelles.   |
| Matières incompatibles               | : | Oxydants forts  |
| Produits de décomposition dangereux  | : | Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées. |

---

**SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****Toxicité aiguë**

Nocif en cas d'ingestion.

**Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale : ETA: 1,880 mg/kg

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Provoque une irritation cutanée.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée****Sensibilisation cutanée**

Peut provoquer une allergie cutanée.

**Sensibilisation respiratoire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Mutagenicité sur les cellules germinales**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Cancérogénicité**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Toxicité pour la reproduction**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Peut irriter les voies respiratoires.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Risque présumé d'effets graves pour les organes (Reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.

## MasterTop SRS 71TC

Version 2.0      Date de révision: 03/29/2021      Numéro de la FDS: 000000260447      Date de dernière parution: 12/04/2020  
Date de la première version publiée: 12/04/2020

---

**Toxicité par aspiration**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Information supplémentaire****Produit:**

- Remarques : Les solvants risquent de dessécher la peau.
- Remarques : Le produit n'a pas été testé. Les données toxicologiques sont déduites des propriétés des différents constituants.
- 

**SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité****Produit:****Évaluation Ecotoxicologique**

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Toxique pour les organismes aquatiques.

**Persistance et dégradabilité**

Donnée non disponible

**Potentiel de bioaccumulation**

Donnée non disponible

**Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

**Autres effets néfastes****Produit:**

Information écologique supplémentaire : Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.  
Le produit n'a pas été testé. Les données concernant l'écotoxicologie sont déduites des propriétés des différents constituants.

---

**SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Méthodes d'élimination**

- Déchets de résidus : Les prescriptions nationales et locales doivent être respectées.  
Les résidus sont à éliminer comme la substance/le produit.
- Emballages contaminés : Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.
-

## MasterTop SRS 71TC

Version 2.0      Date de révision: 03/29/2021      Numéro de la FDS: 000000260447      Date de dernière parution: 12/04/2020  
Date de la première version publiée: 12/04/2020

---

**SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****Réglementations internationales****UNRTDG**

Numéro ONU : UN 1866  
Nom d'expédition des Nations unies : RÉSINE EN SOLUTION  
Classe : 3  
Groupe d'emballage : II  
Étiquettes : 3

**IATA-DGR**

UN/ID No. : UN 1866  
Nom d'expédition des Nations unies : RÉSINE EN SOLUTION  
Classe : 3  
Groupe d'emballage : II  
Étiquettes : Flammable Liquids  
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 364  
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 353

**Code IMDG**

Numéro ONU : UN 1866  
Nom d'expédition des Nations unies : RÉSINE EN SOLUTION  
Classe : 3  
Groupe d'emballage : II  
Étiquettes : 3  
EmS Code : F-E, S-E  
Polluant marin : non

**Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

**Réglementation nationale****TDG**

Numéro ONU : UN 1866  
Nom d'expédition des Nations unies : RÉSINE EN SOLUTION  
Classe : 3  
Groupe d'emballage : II  
Étiquettes : 3  
Code ERG : 127  
Polluant marin : non

**Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de

## MasterTop SRS 71TC

|         |                   |                   |  |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: 12/04/2020              |
| 2.0     | 03/29/2021        | 000000260447      | Date de la première version publiée:<br>12/04/2020 |

transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

## SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

## Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

TSCA : Toutes les substances chimiques dans ce produit sont soit répertoriées comme actives sur l'inventaire TSCA, soit en conformité avec une exemption sur l'inventaire TSCA.

## SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

## Texte complet pour autres abréviations

29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A) : OSHA - Tableau Z-1-A (29 CFR 1910.1000) (US)

29 CFR 1910.1000 (Table Z-1) : OSHA - Table Z-1 (Limites pour des contaminants d'air) 29 CFR 1910.1000 (US)

ACGIH : USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)

ACGIHTLV : Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux - concentrations maximales admissibles (US)

CA AB OEL : Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)

CA BC OEL : Canada. LEP Colombie Britannique

CA QC OEL : Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air

NIOSH : NIOSH Guide de Poche sur les risques chimiques (US)

29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A) / VME : Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (8 heures)

29 CFR 1910.1000 (Table Z-1) / PEL : Valeur limite acceptable

ACGIH / TWA : 8 heures, moyenne pondérée dans le temps

ACGIH / STEL : Limite d'exposition à court terme

ACGIHTLV / VLE : Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (court terme)

ACGIHTLV / VME : Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (8 heures)

CA AB OEL / TWA : Limite d'exposition professionnelle de 8 heures

CA AB OEL / STEL : Limite d'exposition professionnelle de 15 minutes

CA BC OEL / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h

CA BC OEL / STEL : limite d'exposition à court terme

CA QC OEL / VEMP : Valeur d'exposition moyenne pondérée

NIOSH / valeur REL : Valeur limite d'exposition recommandée (REL):

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx -

## MasterTop SRS 71TC

|         |                   |                   |  |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: 12/04/2020              |
| 2.0     | 03/29/2021        | 000000260447      | Date de la première version publiée:<br>12/04/2020 |

---

Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Date de révision : 03/29/2021  
Format de la date : mm/jj/aaaa

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé et désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CA / FR